

# Saumur - Fiche territoire 2015-2020



## Historique

L'histoire de la politique de la ville à Saumur date d'une trentaine d'années et a vu se succéder plusieurs dispositifs :

- 1985 : projet de restructuration du quartier Chemin vert
- 1993 : 1er contrat de ville pour le quartier Chemin vert
- 2000 : Contrat de ville pour le quartier Chemin vert et Hauts Pavés
- 2005 : les deux quartiers sont concernés par un programme de rénovation urbaine (PRU)
- 2007-2014 : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) concernant les quartiers Chemin Vert, Croix Verte, Les Hauts Quartiers et Millocheau.
- Contrat de ville 2015-2020

## Zooms sur...

### **Mémoires des quartiers et espace collectif partagé**

Le contrat de ville de la Communauté d'Agglomération de Saumur Loire Développement affirme deux fils rouges dont les objectifs finaux sont identiques ; promouvoir le lien social, créer des espaces et des temps de rencontres, favoriser les échanges entre les rencontres et les communautés.

- Création d'un espace public partagé, en concertation avec les habitants
- Constitution d'une mémoire des quartiers, plaçant l'habitant comme acteur central d'un territoire en évolution.

Ces deux « fils rouges » doivent être investis par l'ensemble des partenaires et des porteurs de projets, tels des axes transversaux.

## Les quartiers en politique de la ville

Dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), 4 quartiers étaient concernés par la politique de la ville : Chemin Vert, Croix Verte, Les Hauts Quartiers et Millocheau.

Dans le cadre de la refonte de la géographie prioritaire un seul quartier a été retenu : Chemin Vert – Hauts Quartiers.

Ce quartier est situé sur le territoire de la commune de Saumur. Il concentre 5% de la population de la communauté d'agglomération et 12% de la population municipale.

Le quartier s'étend sur deux zones géographiques distinctes :

- la plaine du val de Thouet, où le Chemin Vert s'étire tout en longueur le long de la rue principale
- entre plateau et coteau, les Hauts Quartiers s'organisent en secteur : Violettes, Clos Grolleau, Clos Coutard, Vigneau.  
Le quartier fera l'objet d'un nouveau programme de renouvellement urbain (PRIR)

## Les signataires

<b>Collectivités territoriales</b>	<b>Etat</b>	<b>Autres signataires</b>
– Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement	– Préfecture du Maine et Loire	– Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire
– Ville de Saumur	– Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire	– Caisse des Dépôts et Consignations
– Conseil Régional des Pays de la Loire	– Inspection académique du Maine et Loire	– Pôle Emploi
– Conseil Départemental de Maine-et-Loire		– Office Public de Saumur Habitat

## L'organisation, la vie du contrat

La mise en œuvre du contrat de ville est pilotée par la Ville de Saumur. L'équipe est composée d'un chef de projet et d'un chargé de mission. Elle travaille en coordination avec le coordinateur PRE, le chef de projet PRU, et le responsable démocratie participative de la ville de Saumur.

## Ressources

[Contrat de ville de Saumur](#)

[Fiche territoire de Saumur - Juin 2012](#)